

L'ÉCOLE

NE RESTEZ PAS SEUL-E EN CAS DE MALTRAITANCE SUSPECTÉE

SESAME est un dispositif mis à disposition des professionnel-le-s

LA CLASSE

LES SERVICES ÉDUCATIFS ITINÉRANTS

Une présentation de l'éducation précoce spécialisée

LA MINUTE SYNDICALE

PROMOTION SPV

Ensemble pour défendre la santé et les conditions de travail

JAB - CH11 006 Lausanne
LA POSTE

MAJUSCULES

LE JOURNAL DE LA SPV

N°147 - SEPTEMBRE 2023

ÉDITO



LA SPV ENTENDUE : ENFIN DES MESURES !

À plusieurs reprises, la SPV a mis la question de l'école à visée inclusive au centre de ses préoccupations. Rien d'étonnant, étant donné que c'est la première thématique que le terrain souhaite aborder tant les besoins sont importants. Deux enquêtes produites par la SPV – une en novembre 2020 et une autre en janvier 2023 – avaient permis de développer des revendications sur ce thème.

Depuis plusieurs années, la thématique de l'école à visée inclusive est la première préoccupation du terrain. La SPV est intervenue à plusieurs reprises sur cette thématique afin de répondre aux besoins et difficultés des collègues. Notamment, deux enquêtes avaient été menées afin de faire un bilan de l'introduction du Concept 360° et une troisième pour disposer de l'avis du terrain sur l'école à visée inclusive. Les conclusions de cette dernière enquête et de celle portée par le département de l'enseignement et celui de la formation professionnelle (DEF) étaient peu ou prou les mêmes.

La SPV a développé un grand nombre de propositions et de revendications afin d'améliorer les conditions de mise en

œuvre de l'école à visée inclusive. Avec la conférence de presse de ce jour du DEF et les mesures annoncées pour 2023, la SPV fait le constat qu'elle a été entendue. Elle salue ainsi les annonces du département. La SPV sera attentive à la mise en œuvre et aux effets des mesures concrètes prises. Pour l'école, il s'agit d'un premier pas important. Les prochains seront tout aussi essentiels et devront être discutés avec les partenaires.

C'est également dans cette perspective que la SPV défendra notamment le développement de mesures directes pour les élèves (par exemple co-enseignement, augmentation du nombre de périodes d'enseignement spécialisé), la transparence des moyens alloués aux établissements et la facilitation des démarches afin

d'obtenir un accompagnement des élèves en difficulté suffisant, adéquat et rapide.

En ce qui concerne les autres dossiers que le DEF a mis en avant lors de la conférence de presse du mercredi 16 août, la SPV rappelle quelques revendications. Concernant l'amélioration de la relation avec les parents, elle soutient l'idée de la clarification des rôles dans la gestion de l'école, tant le conflit entre parents et enseignant-e-s peut être préjudiciable pour tout le monde. A propos de la volonté de renforcer les MINT, elle rappelle que, dans le cadre de la réforme du cadre général de l'évaluation, elle avait notamment fait la proposition d'augmenter le nombre de périodes des OCOM (de 2 à 3) afin de développer les compétences orientées métiers des élèves. Enfin sur la thématique de la maturité fédérale, elle attend avec impatience le début des discussions avec le DEF tout en rappelant sa position qui défend, avec les autres organisations syndicales, un système dit «11+4» (11 années d'école obligatoire et 4 pour la maturité gymnasiale).

Gregory Durand, président

MALTRAITANCE SUSPECTÉE : NE RESTEZ PAS SEUL·E

SESAME est un dispositif mis à disposition des professionnel·le-s des établissements scolaires pour répondre aux situations de suspicions d'abus sexuels ou de maltraitements d'élèves.

Les maltraitements répétés dans le temps sont aujourd'hui reconnus comme étant des traumatismes qui ont des répercussions à court, moyen et long terme. Elles ont un impact au niveau pédagogique - notamment sur les capacités d'apprentissage - et plus largement aux niveaux social et sanitaire.

Les différents types de maltraitance envers les enfants sont: la maltraitance physique, sexuelle, psychologique ou relevant de la négligence ou de carences graves. Il y a lieu de prêter une attention particulière aux enfants exposés à la violence dans le couple parental, maltraitance reconnue aujourd'hui à part entière.

Chaque personne a un rôle primordial à jouer pour relayer ces situations et pour que quelque chose change dans la vie de ces enfants et adolescent·e-s.

Le dernier rapport de la société suisse de pédiatrie – Groupe spécialisé dans la protection de l'enfant des cliniques pédiatriques suisses - paru le 31 mai 2023¹ et relayé par les médias, montre une augmentation des cas de suspicion de maltraitance de tout ordre.

Il est difficile de savoir si la maltraitance est en augmentation ou si le fait d'une meilleure connaissance de cette problématique au sein de la population permet aux personnes concernées d'en parler.

Le fait que les professionnel·le-s soient davantage informé·e-s, que les signalements aux Offices de protection des mineurs soient mieux étayés par les personnes qui les portent à leur

connaissance, participe probablement à cet état de fait.

Le milieu scolaire est un lieu de vie où des professionnel·le-s de confiance peuvent recevoir des confidences d'élèves, voire observer des situations de souffrance pouvant évoquer une suspicion de maltraitance.

Pour répondre à ces situations, SESAME (Soutien aux Etablissements scolaires pour les Situations de suspicions d'Abus sexuels ou de Maltraitance d'Elèves) est un dispositif implanté progressivement au sein des établissements de la scolarité obligatoire depuis 2016. Ce dispositif est géré par l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire.

On peut dire que SESAME est un groupe d'aide aux professionnel·le-s quand un enfant montre des éléments inquiétants relatifs à une possible maltraitance.

Pour accompagner ces situations, un groupe de professionnel·le-s formé·e-s – directeurs et directrices, infirmier·ière-s scolaires, psychologues en milieu scolaire et depuis ce printemps, doyen·ne-s et médecins scolaires composent le groupe de référent·e-s SESAME. Ce groupe s'appuie sur des documents cadres, dont une procédure cadre cantonale pour mieux analyser et orienter ces situations, voire les signaler le cas échéant auprès de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse.

Pour que ce dispositif soit pérenne, il est constitué de plusieurs volets.

Un premier volet « formation de base », qui permet aux référent·e-s de suivre une formation donnée par des spécialistes du domaine de la maltraitance et des chef·fe-s ou adjoint·e-s des Offices régionaux de protection des mineurs.

Un second volet « Information », à l'attention des différent·e-s professionnel·le-s qui, soit collaborent avec le groupe de référent·e-s SESAME, soit ont simplement besoin d'être informés sur cette thématique et la manière dont ces situations sont traitées au sein des établissements.

Un troisième volet d'appui aux groupes constitués, pour un soutien lors de situations délicates et/ou des difficultés relatives au fonctionnement entre professionnel·le-s ou entre institutions.

**Un guide utile
« Le Memento à l'usage des
professionnels des écoles »
est mis à disposition
de chacun·e.**

A la fin de la formation de base, les groupes SESAME sont à même d'accompagner, aussi sereinement que possible, ces situations difficiles et chronophages, afin de tendre vers la protection des enfants et des adolescent·e-s, tout en apportant un soutien aux familles concernées.

Un guide utile, « Le Memento à l'usage des professionnels des écoles », est mis à disposition de chacun·e. Il est une aide pour connaître les bonnes pratiques et les attitudes à privilégier lorsque l'on observe une situation préoccupante ou que l'on recueille la parole d'un·e élève qui pourrait se confier sur une situation difficile qu'il/elle vit.

Les référent·e-s SESAME sont à disposition de l'ensemble du personnel des écoles, pour toute inquiétude ou questionnement concernant une suspicion de maltraitance d'élève.

Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS)

¹ <https://www.paediatricschweiz.ch/fr/news/statistique-nationale-2022-de-la-maltraitance-des-enfants/>

QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES DE LA SPV EN 2022-2023

Mise en place de l'accompagnement de nouvelles et nouveaux collègues

Lancement d'une large enquête sur l'école à visée inclusive en janvier 2023

Participation à l'enquête internationale relative à la santé et au bien-être du personnel de l'éducation

Participation aux négociations concernant la nouvelle structure étatique de gestion du harcèlement et du mobbing

Demande de revalorisation des salaires de tous les enseignant-e-s de l'école obligatoire

Accompagnement de nos membres en situation difficile

Cotisation à la rentrée 2023 (d'ici à décembre 2023) : CHF 60.- (CHF 30.- si parrainé par un-e membre de la SPV!). Tarif pour les diplômé-e-s HEP 2023 : CHF 10.-

La cotisation est payée par année civile. Le barème est consultable sur notre site internet. www.spv-ud.ch



La SPV s'engage pour la santé et les conditions de travail !

Rejoins-nous sur spv-ud.ch

SPV SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE



IMPRESSUM
Rédaction
Société pédagogique vaudoise
Ch. des Allinges 2
1006 Lausanne

Contact info@spv-ud.ch | 021 617 65 59
Rédacteur en chef Gregory Durand
Photographies Vice Versa
(<https://www.appartenances.ch/activites/interpretariat-communautaire>), Edilivre

Ont participé au numéro Angèle Deillon, Antoinette Fallet Girardet, Yasmina Guye, Sandra Tamborino, Gregory Durand, Yves Froidevaux, Comité AVESAC, Comité ESV, Unité PSPS

Maquette, mise en page Tassilo
Correction Monique Beausire
Impression PCL, Lausanne
Tirage 2600 exemplaires

L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS À L'ÉCOLE ET PAR L'ÉCOLE

En mai dernier, dans le cadre de la grève féministe du 14 juin, la SPV publiait un numéro du *Majuscules teinté de violet pour aborder les inégalités de genre qui persistent encore dans l'école vaudoise. Pourquoi ne pas nous interroger maintenant sur nos propres pratiques d'enseignant-e-s?*

Malheureusement, les inégalités scolaires liées au genre sont encore très présentes dans nos écoles. Face à ce constat, comment pouvons-nous identifier ces mécanismes dans nos classes, comment les dépasser dans nos pratiques et, surtout, quelles habitudes mettre en place pour promouvoir l'égalité à long terme? Voici quelques interrogations pour une prise de conscience et quelques propositions d'améliorations¹.

Les interactions et les comportements

Comment distribuons-nous le temps de parole entre les élèves? Sollicitons-nous les filles et les garçons pour le même type d'interventions? Comment créons-nous des groupes de travail en atelier? Comment distribuons-nous les responsabilités au sein de la classe? Utilisons-nous le masculin comme «générique»?

Dans le but de faire autrement, voici quelques pistes d'interventions:

- Questionner les élèves lors des moments collectifs de façon aléatoire, en piochant des bâtons ou des étiquettes portant l'inscription des prénoms², ou grâce à des applications du type *Classdojo*³;
- Appliquer un tournus des rôles dans les travaux de groupes afin d'éviter les enjeux de pouvoir tels que: les garçons sont capitaines de l'équipe ou gardiens du temps, alors que les filles sont secrétaires. Faire de même avec la répartition des responsabilités ou des tâches;
- Éviter l'invisibilité du féminin en incluant les formes féminines dans nos

consignes, dans nos exemples, dans nos fiches d'exercices...

La disposition des élèves

Comment plaçons-nous nos élèves dans la classe? Des questions de genre sous-tendent-elles ces décisions?

Dans le but d'éviter ce mécanisme, il est possible de:

- Réfléchir à partir des comportements des enfants sans faire de généralités;
- Observer les dynamiques qui se créent entre nos élèves, pour les exploiter au moment de l'attribution des places dans la classe.

La bibliothèque de classe

Avons-nous des livres avec des héroïnes féminines dans nos bibliothèques de classe? Quel type de rôle jouent les personnages féminins et masculins dans nos livres? Comment sont-ils/elles habillé-e-s? Quelles activités font-ils/elles? Quel pourcentage d'auteurs et d'autrices avons-nous sur nos rayons?

Pour ne pas véhiculer de stéréotypes de genre, il est possible de:

- Se référer aux nombreuses bibliographies faites pour les bousculer⁴;
- Échanger avec nos élèves à propos des représentations stéréotypées.

Les moyens d'enseignement et le matériel

Quelle est la représentation féminine dans nos moyens d'enseignements? Est-ce que ces ouvrages prennent en compte les postures féminines? Est-ce que les jeux que nous proposons dans nos classes sont stéréotypés? Avons-nous un classement des jouets de type «coin filles/coin garçons»?

Dans l'optique de donner de la visibilité aux filles et aux femmes dans nos classes, il est possible de:

- Questionner leur absence dans les moyens d'enseignement avec les élèves;
- Interroger la présence au second plan des femmes;
- Valoriser les personnages féminins en utilisant d'autres ressources⁵ ou

en mettant en place des activités spécifiques⁶;

- Modifier les pions et les cartes des jeux si ceux-ci sont stéréotypés;
- Veiller à n'acquérir que des jeux et jouets qui renforcent l'égalité;
- Inciter les élèves à explorer tous les coins jeux avec un système tournant.

L'investissement de l'espace cour

À quoi jouent les enfants dans notre cour d'école? Qui occupe l'espace central? Qui se trouve dans les zones périphériques de la cour?

Dans le but de faire de la cour un espace pour toutes et tous, il est possible de:

- Enseigner des jeux collectifs qui ne correspondent pas à des stéréotypes de genre et qui permettent à chaque élève de participer et de jouer avec les autres;
- Diviser la cour de façon équitable en secteurs d'activités afin que tout le monde puisse s'approprier cet espace.

Il est clair que ce questionnement peut être élargi afin d'englober toutes les identités de genre. Voici donc la question qui, pour nous, résume cet article: en général, dans nos classes, quel message transmettons-nous en lien avec le genre à travers nos gestes, paroles, choix didactiques et pédagogiques? Pour cette année 2023-2024, et si nous nous lançons comme défi de percevoir nos élèves tout simplement comme des enfants, indépendamment de leur genre?

Yasmina Guye

¹ Inspirées des documents suivants: *Les stéréotypes c'est pas automatique* (Service de santé et de promotion de la santé de la Chaux-de-Fonds et SEM); *Enseigner l'égalité des sexes à l'école primaire* (Gaël Pasquier); *Repérer les stéréotypes et les préjugés dans le quotidien scolaire* (Canopé).

² <http://bricolesdecoule.e.klablog.fr/petits-trucs-c21385865>

³ <https://www.classdojo.com>

⁴ Nous conseillons fortement celle de l'ISJM parue en 2022 *Question(s) de genres: tous les possibles* puisqu'elle aborde toutes les représentations des différents genres dans le but d'avoir des modèles plausibles, nuancés et diversifiés dans nos bibliothèques de classe.

⁵ Par exemple: l'ouvrage *La place des femmes dans l'histoire*, le jeu de cartes *Les femmes sortent de l'ombre*, d'Élise Gravel *Femmes scientifiques célèbres*, le jeu de cartes *Femmes de science*.

⁶ Les ouvrages de *L'École de l'égalité* pour le cycle 1, 2 et 3 ainsi que l'ouvrage de Canopé *50 Activités pour l'égalité filles-garçons*.

AG DE L'AVESAC ET TABLE RONDE SUR L'INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

Le comité de l'Association Vaudoise des Enseignant-e-s en Structures d'Accueil (AVESAC) invite ses membres ainsi que toutes les personnes intéressées à son Assemblée Générale, le mercredi 27 septembre 2023 de 14h30 à 17h00, à l'Espace Dickens (rue Dickens 4, 1006 Lausanne).

La partie formelle de l'Assemblée générale sera suivie d'une partie thématique pour réfléchir avec des intervenant-e-s sur l'importance d'une communication adéquate de l'école avec les élèves allophones et leurs familles : visionnage d'un court-métrage sur l'interprétariat communautaire, «Vice versa», suivi d'une table ronde sur les enjeux de l'interprétariat : «Pourquoi faire appel à des interprètes professionnel-le-s?»

L'AG se terminera avec un apéritif et un moment d'échange convivial favorisant le partage entre enseignant-e-s des différentes structures d'accueil du canton de Vaud.

Vous pouvez vous inscrire à notre AG en envoyant un email à info@avesac.ch jusqu'au mercredi 20 septembre.



court-métrage vice versa (<https://www.appartenances.ch/activites/interpretariat-communautaire>), <https://vimeo.com/user119768561>

Notre comité, composé de 4 personnes, cherche toujours et encore des renforts. Nous serions donc ravies de recevoir des candidatures spontanées. N'hésitez pas à nous joindre d'ici au 27 septembre, ou à vous annoncer le jour-même!

Le comité de l'AVESAC : Yasmina Guye, Rachel Pancza, Sylvia Rotondo et Aline Favrat

Recherche d'un nouveau membre pour le comité de l'ESV (Enseignants Spécialisés Vaud)



Enseignants spécialisés Vaud
Une association de la SPV

L'ESV est à la recherche d'un-e membre pour rejoindre son comité. Nous recherchons des enseignant-e-s spécialisé-e-s passionné-e-s et engagé-e-s pour nous aider à diriger notre association et à contribuer à son succès continu.

En tant que membre du comité, vous aurez la chance de travailler avec des collègues passionné-e-s pour faire avancer la mission de l'ESV. Vous aurez la chance de participer aux décisions importantes, d'aider à organiser des événements et des activités et de représenter l'ESV auprès

du Département de la Formation (DEF) et de l'Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé (OSPES).

Nous recherchons un-e enseignant-e spécialisé-e expérimenté-e, motivé-e et désireux-euse de travailler en équipe en y apportant toute la richesse de ses idées.

Les missions incluent:

- La participation aux réunions du comité;
- L'aide à l'organisation d'événements pour les membres de l'ESV;

- La contribution à la prise de décisions stratégiques pour l'avenir de l'ESV;
- La présence à l'Assemblée des Délégué-e-s de la SPV (faitière de l'ESV);
- La participation à l'organisation annuelle de l'Assemblée Générale de l'ESV.

Si vous êtes intéressé-e à rejoindre notre comité et à faire une différence dans la vie des enseignant-e-s spécialisé-e-s, prenez contact avec nous via l'adresse e-mail suivante:

esv@spv-ud.ch

Nous vous remercions de votre intérêt et nous sommes encouragés par votre désir de soutenir l'association.

Sophie Conne pour le Comité de l'ESV

PRÉPARER L'ENTRÉE À L'ÉCOLE DES ENFANTS À BEP

L'éducation précoce spécialisée (EPS) a pour mission de soutenir de manière préventive et éducative les enfants à besoins éducatifs particuliers (bep) en âge préscolaire. Elle joue un rôle déterminant dans la transition entre le préscolaire et l'école à travers l'accompagnement individualisé qu'elle propose. Portrait d'une profession issue de l'EPS.

Il existe dans le Canton de Vaud différents services éducatifs itinérants (SEI) rattachés à des fondations reconnues d'utilité publique. Ces services sont mandatés par l'Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé (OSPES) pour délivrer une prestation de pédagogie spécialisée. Cette dernière s'adresse aux enfants de la naissance à 4 ans (parfois plus), qui présentent des difficultés développementales avérées. Cette prestation est prévue par la Loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) ratifiée en 2015. La mission de celle-ci est assurée par des pédagogues en EPS au bénéfice d'un master en éducation précoce spécialisée (MAEPS).

La prestation du SEI se déploie généralement au domicile de l'enfant et en présence d'au moins un parent. Elle s'articule autour de trois axes principaux¹:

Assurer un soutien éducatif et pédagogique à l'enfant

En stimulant le développement de l'enfant par des activités individualisées et adaptées dans la vie quotidienne de la famille, et en établissant, en collaboration avec les parents, un projet pédagogique et des objectifs de travail.

Soutenir la fonction parentale

En renforçant les compétences parentales en lien avec les besoins spécifiques de l'enfant, tout en favorisant l'autodétermination des parents dans les choix et décisions concernant ce dernier.

Travailler en réseau en soutien aux parents avec les différents intervenants professionnels

En favorisant l'échange d'informations concernant l'enfant et en préparant le projet de scolarisation ou de toute autre transition. Les principaux interlocuteurs sont les pédiatres, les thérapeutes, les structures d'accueil préscolaire, les services sociaux et bien entendu l'école en fin de suivi.

L'intervention spécifique du SEI s'appuie sur l'Approche centrée sur la famille, qui envisage l'enfant comme faisant partie d'un système familial unique. Pour les pédagogues en EPS, l'Approche centrée sur la famille implique de traiter chacune

d'entre elles avec dignité et respect: de susciter l'expression de ses besoins et attentes auxquels les professionnels-les vont chercher à répondre; de reconnaître ses forces et ressources et de bâtir avec elle sur cette base; de partager de façon transparente et non sélective toutes les informations afin qu'elle puisse prendre des décisions éclairées; de favoriser et valoriser ses choix en réponse à ses préoccupations et à ses priorités².

Les connaissances de la culture familiale acquises par les pédagogues et le lien de confiance ainsi construit au fil des mois du suivi leur permettent de développer des soutiens sur mesure pour chaque enfant à besoins éducatifs particuliers qu'ils accompagnent.

Garantir de soigner la transition (...) en créant des ponts entre les différents corps de métiers permet un début de scolarité plus serein.

Enfin, l'une des étapes clés d'un suivi au SEI est la transition vers le début de la scolarité et l'entrée en 1P. Cette phase spécifique nécessite davantage d'échanges et de collaboration avec le milieu scolaire, afin de garantir que les connaissances, les outils et les stratégies mis en place préalablement puissent se poursuivre et être adaptés au nouveau contexte. Garantir de soigner un événement de vie aussi important pour les futurs-es écoliers-ères que la transition vers l'école, en créant des ponts entre les différents corps de métiers, permet un début de scolarité plus serein et confiant pour les enfants à besoins éducatifs particuliers, pour leurs familles, mais également pour leurs futurs-es enseignants-es. Cet objectif d'accompagnement est l'une des missions que poursuivent les pédagogues des SEI.

En conclusion, le domaine de l'EPS appelle de ses vœux à davantage de rencontres et de collaboration entre les milieux préscolaires et scolaires afin de tendre vers une dynamique inclusive positive et profitable à tous !

Angèle Deillon, Pédagogue en EPS au SEI de la Fondation de Verdeil

Sandra Tamborino, Responsable des régions Lausanne & Est vaudois au SEI de la Fondation de Verdeil

Bibliographie

- 1 Fondation de Verdeil. (2023). Plaquette de présentation (SEI). Repéré à <https://www.verdeil.ch/lieux/lausanne/>
- 2 Dunst, C. J. & Espe-Sherwindt, M. (2016). Family-Centered Practices in Early Childhood Intervention. In B. Reichow, B. A. Boyd, E. E. Barton & S. L. Odom (Eds.), Handbook of Early Childhood Special Education (pp. 37-55). Switzerland: Springer

UN DEMI-SIÈCLE DE LUTTES DES FEMMES

Ce 14 juin 2023, bien qu'exceptionnel, s'insère dans une histoire plus longue, trop souvent oubliée, qui a réuni des militantes en lutte contre les injustices dont les femmes sont victimes. Dans son livre *Rêves de Temps*¹, Paule-Andrée Scheder fait jaillir des souvenirs des premières militantes et de leur audace que les jeunes de notre époque ne connaissent pas forcément. Elles ont ouvert la voie!

Dans le Journal « Solidarités » du 02.06. 2023², l'article « Une histoire féministe » nous fait remonter le temps vers les actions que ma génération a entreprises; dans *Rêves de Temps*, on s'immerge dans les premières réunions et manifestations féministes des années 70. Le récit allie réflexion, intérêt scientifique et vécu, entraînant le lecteur du quotidien et de la sphère intime vers une réflexion philosophique. Dans ce va-et-vient, le Temps agit comme protagoniste, toujours présent, même quand il se retire. Au village tout le monde se connaît, on se retrouve dans une atmosphère communautaire à évoquer les premières prises de conscience féministes. On se retrouve au M.L.F.³ et dans la rue, martelant le droit de disposer de son corps et de vouloir des enfants désirés.

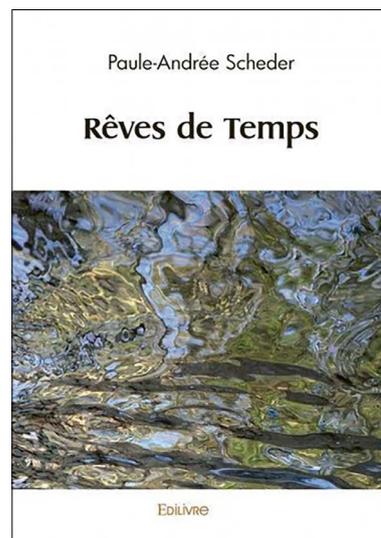
En 2023, le partage du travail domestique et familial entre hommes et femmes reste toujours largement inégal. Mais les emplois à temps partiel qui en découlent et leur impact sur les futures rentes sont dénoncés. Les violences domestiques sortent enfin du domaine privé. Même si les interventions de la police et les mesures de protection sont encore timides, la société accepte d'agir face à la situation dramatique que vivent certaines femmes et leurs enfants.

Un demi-siècle s'est écoulé jusqu'à ce qu'un papillon du syndicat Sud soit distribué en cette fin d'année scolaire lors d'une conférence des maîtres, faisant état de revendications d'enseignant-e-s pour qu'une formation obligatoire soit mise sur pied afin de réfléchir aux pratiques pédagogiques en lien avec les stéréotypes de genre. Dans ce tract, on demande aussi que les documents internes respectent le langage épique. De son côté, la S.P.V.

déplore, dans le Majuscules de mai 2023, les inégalités pédagogiques, parmi lesquelles des manuels scolaires toujours très genrés et stéréotypés.

En 1971, on revendiquait déjà une égalité des droits et une révolution de la morale était en marche. On proclamait que *toute politique sur notre ventre ne se fera pas sur notre dos*. Mais on avait tout juste le droit de vote au niveau fédéral. On luttait fermement pour la dépénalisation de l'avortement et pour l'obtention d'une égalité constitutionnelle au niveau fédéral. On n'imaginait pas que 50 ans plus tard, le droit à l'avortement serait supprimé dans certains états aux USA et que la loi sur l'égalité une fois votée ne serait pas appliquée. Cela équivalait à un temps de travail payé que jusqu'à 15h24, pour la femme qui travaille gratuitement pour le reste de la journée. En Suisse, la durée légale du temps de travail est de 45h par semaine. Mais une avancée pourtant! En outre, sans la journée de très forte mobilisation nationale en 2019, il n'y aurait pas eu ce récent débat sur la révision du droit pénal sur le viol, affirme Michela Bovolenta. Un puissant mouvement s'était formé pour demander la révision du code pénal en matière sexuelle, qui a exercé une pression sur le monde politique et, début juin, contribué à la révolution du droit pénal en matière sexuelle. Celle-ci comprend une nouvelle définition du viol. Cette révision entrera en vigueur en 2024. Une belle victoire.

Dans *Rêves de Temps*, l'un des personnages rappelle l'enthousiasme *des copines* du M.L.F. en 1973. Leur vie était bouleversée: *Au M.L.F. on découvrait que tout était politique. Ce que je vivais dans mon intimité, tu le vivais aussi, la séparation entre privé et public s'effondrait aussi, même le*



*problème de la jouissance était politique. Les couples devaient tout se dire, des fantasmes aux adultères, la jalousie était mal vue. Bien entendu les hommes devaient aussi changer. Nos relations amoureuses se voulaient libres, loin de celles figées de nos parents dont on rejetait les propos moralisateurs*⁴. Dans ce récit, des femmes veulent immortaliser leur vécu de militantes en préparant un spectacle qui mettrait en scène ce temps d'autrefois.

Le 14 juin 2023, avec des slogans tels que « La rue, elle est à qui? Elle est à nous! », on retrouve le ton de ce qui est pour ma génération « le bon vieux temps ». Mais la réalité des femmes d'ici et de maintenant est-elle réellement différente? Pas sûr, la lutte continue...

Antoinette Fallet Girardet

¹ Paule-Andrée Scheder, *Rêves de Temps*, Edilivre, 2022

² Titre d'un article du journal *Solidarités*, bimensuel féministe socialiste écologiste du 2.06.2023 no 421

³ Mouvement de libération des femmes

⁴ In: Paule-Andrée Scheder, *Rêves de Temps*, dans le chapitre intitulé « Anciennes amours », p.267

DÉFENDRE LA SANTÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL



Il y a 167 ans, alors que le «Département» n'existait pas encore, des enseignants se sont fédérés pour défendre leurs intérêts professionnels en fondant la Société pédagogique vaudoise. Aujourd'hui, même si le contexte a massivement évolué, cette volonté de nous unir pour faire entendre notre voix reste inchangée.

A chaque rentrée scolaire, la SPV lance une campagne de promotion pour gagner en notoriété, notamment auprès des nouvelles et nouveaux collègues, et pour renforcer sa base. A cette rentrée, c'est le thème de la santé et des conditions

de travail qui a été retenu. Il s'agit d'une thématique qui guide l'essentiel de nos actions. A ce propos, on peut notamment citer l'aboutissement de notre revendication pour un meilleur accompagnement des nouvelles et nouveaux enseignant-e-s, notre engagement ferme pour des mesures fortes pour rendre l'école à visée inclusive viable, nos revendications pour les assistant-e-s à l'intégration, notre demande de revalorisation salariale ou encore la participation à l'étude internationale I-Best sur la santé des professionnel-le-s de l'école. Sur ce dernier point, nous pouvons déjà vous annoncer que les résultats régionaux et internationaux seront présentés cet automne. Parallèlement, une feuille de route de la SPV devrait être proposée sur la base des constats de l'enquête et des besoins des collègues.

Dans tous les cas, nous constatons que les meilleur-e-s ambassadrices et ambassadeurs de notre association syndicale, ce sont vous, les membres. C'est pour cette raison que l'idée de remercier les collègues qui parrainent les nouveaux

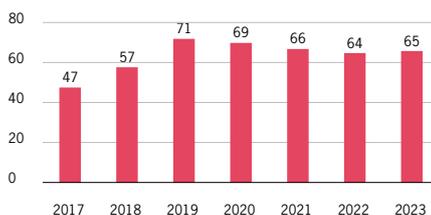
adhérent-e-s a germé. Désormais, les parrainé-e-s et parrains et marraines bénéficient d'une réduction sur leurs cotisations. Nous comptons sur chacune et chacun pour renforcer notre assise au sein de l'école vaudoise. Que vous en soyez d'ores et déjà remerciés !

Yves Froidevaux, secrétaire général

Suivi des postes

Comme chaque année, la SPV effectue un suivi des postes mis au concours entre mars et juin. Nous constatons notamment que le nombre de postes proposés initialement en CDI stagne, et qu'un certain nombre d'établissements continuent à proposer systématiquement uniquement des CDD. La baisse des offres pour les BP est confirmée, probablement en raison de la démographie scolaire.

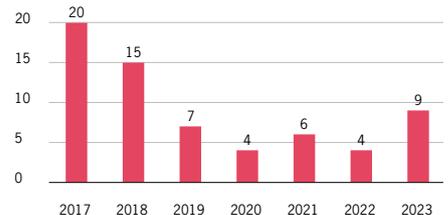
Nb postes d'enseignant-e-s proposés en CDI à 100%



% de postes à 100% (annoncés «80-100%» dès 2019)



Nb d'établissements scolaires proposant aucun CDI (au moins 3 offres d'emploi)



AGENDA

MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023

Assemblée générale de l'AVESAC-SPV

MERCREDI 4 OCTOBRE 2023

Journée pédagogique de l'ESV-SPV «Enseignement spécialisé et mathématiques»

MERCREDI 8 NOVEMBRE 2023

Séminaire de la SPV sur l'entrée dans la profession

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023

Assemblée générale de l'AVEPS-SPV